

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Opérateur en désamiantage

Numéro du CQP :	096-2015 12 16
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2026
Créé par les CPNE du :	16 décembre 2015

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	SEDDRe - Syndicat des Entreprises de Déconstruction Dépollution Recyclage 7/9 rue la Pérouse 75784 PARIS CEDEX 16	Souhila Paré 01 40 69 53 24 pares@seddre.ffbatiment.fr

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	<p>L'opérateur en désamiantage effectue le retrait des matériaux amiantés en respectant strictement les consignes de la hiérarchie (encadrement de chantier, technique).</p> <p>Il s'implique dans la préparation du chantier et protège les surfaces tout en confinant la zone amiante. Lors des opérations de désamiantage il évolue dans la zone amiante, retire les matériaux contenant de l'amiante et gère les déchets générés. Il intervient également pour finaliser l'intervention en nettoyant la zone après traitement des déchets, en déconfinant la zone et en participant au repli du chantier.</p> <p>L'opérateur est amené à travailler en déconstruction ou en réhabilitation (libre ou occupé), en milieu extérieur ou intérieur.</p>
---------------------------	---

Classement CCN :	Niveau II coefficient 185 – CCN Ouvriers
------------------	--

Enregistrement au répertoire :	Non enregistré à France Compétences
Date d'échéance répertoire :	Non concerné

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Organiser son intervention de désamiantage	
Installation et préparation du chantier	Installer les dispositifs du chantier amiante en respectant les consignes et le plan afin d'organiser les travaux en toute sécurité.
	Effectuer le curage et l'enlèvement des éléments non concernés par les travaux de désamiantage à l'aide des outils adaptés afin de préparer la zone de traitement de l'amiante.
Installation du confinement de la zone amiante	Mettre en place un confinement statique en le raccordant au sas afin d'empêcher toute diffusion de poussière hors de la zone amiante.
	Mettre en place un confinement dynamique en respectant les consignes du chef de chantier et en l'aidant à la réalisation du test de fumée afin d'empêcher toute diffusion de poussière hors de la zone amiante.
Bloc 2 : Réaliser les opérations de désamiantage	
Gestion des travaux en zone amiante	Assurer le poste d'homme de sas afin de garantir la sécurité de l'opération de retrait de l'amiante en contrôlant le matériel.
	Gérer les entrées et les sorties afin de garantir la sécurité de l'opération de retrait de l'amiante en veillant au respect des procédures.
Retrait des matériaux amiantés	S'équiper avant toute entrée en zone de travail en respectant les différentes étapes d'habillage afin de préserver son intégrité physique lors de son intervention en zone amiante.
	Entrer en zone amiante en respectant les procédures liées au chantier afin de garantir la sécurité de la zone amiante.
	Procéder au retrait des matériaux amiantés en respectant le processus défini par l'entreprise afin de permettre leur extraction hors de la zone amiante.
Gestion des déchets amiantés	Conditionner les déchets des matériaux contenant de l'amiante en assurant l'herméticité du conditionnement afin de pouvoir les évacuer en toute sécurité.
	Sortir les déchets de la zone de retrait en respectant les règles de sécurité afin de permettre le stockage des déchets.
	Stocker les déchets amiantés à l'emplacement prévu en scellant les contenants et en respectant l'intégrité des sacs afin de permettre leur évacuation hors du chantier.
Bloc 3 : Finaliser son intervention de désamiantage	
Déconfinement de la zone amiante	Déposer les protections polyane en les découpant par bande afin de faciliter la manutention.
	Démonter les dispositifs du chantier amiante en respectant leur intégrité afin de les conditionner.
	Evacuer les différents matériels non décontaminables utilisés en les nettoyant et en les conditionnant afin de les préparer au transport.
Repli du chantier	Charger les déchets amiantés dans le véhicule en utilisant les matériels de manutention adéquats afin de permettre leur expédition.
	Nettoyer la zone de travail à l'aide du matériel de nettoyage adéquat afin de la restituer propre.

